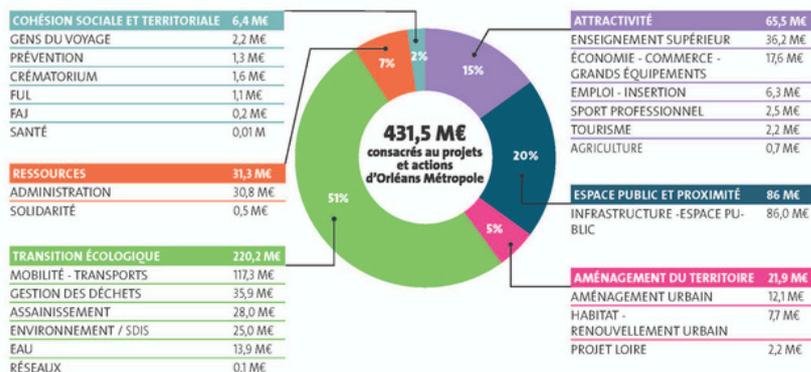


# UN BUDGET PRIMITIF 2025 AMBITIEUX MALGRÉ D'IMPORTANTES CONTRAINTES

Le conseil d'Orléans Métropole a adopté aujourd'hui le Budget Primitif 2025, marqué par un engagement renouvelé en faveur de la proximité avec les citoyens et de la transition écologique, malgré un contexte budgétaire national et économique particulièrement difficile.

## RÉPARTITION DU BUDGET D'ORLÉANS MÉTROPOLE fonctionnement et investissement cumulés consacrés aux projets et actions



### Un budget sous contrainte mais résolument tourné vers l'avenir

Le budget 2025, d'un montant global de 602,8 millions d'euros, a été élaboré dans un environnement marqué par l'inflation et les incertitudes liées à la loi de finances 2025. Face à ces défis, Orléans Métropole a fait le choix de privilégier la gestion rigoureuse des dépenses plutôt qu'une augmentation des impôts locaux, tout en maintenant un niveau d'investissement élevé de 158 millions d'euros.

### Proximité et services publics : des priorités affirmées

Orléans Métropole consacre 86 millions d'euros à l'amélioration de l'espace public et des infrastructures de proximité, réaffirmant ainsi son engagement à offrir des services publics de qualité à ses habitants. Ce budget permettra de financer des projets structurants tels que la rénovation des équipements publics et l'amélioration des transports en commun.

### Transition écologique : un effort sans précédent

La transition écologique reste une priorité majeure avec 220,2 millions d'euros, soit 51% du budget total. Ce montant significatif sera dédié à des initiatives telles que la rénovation énergétique, le développement des transports en commun, et la gestion des déchets. Ces actions visent à réduire l'empreinte carbone de la métropole et à promouvoir un développement durable.

### Un contexte budgétaire contraint par les ponctions de l'État

Le budget 2025 est également marqué par des ponctions de l'État, notamment à travers le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales (DILICO, 4,5 M€), la suppression de la "dynamique" de la TVA (4 M€), la hausse des cotisations CNRACL (1,2 M€), diminution des dotations (1,2 M€), qui entraîne une perte de recettes de 10,9 millions d'euros. Malgré ces contraintes, Orléans Métropole a réussi à maintenir un niveau d'épargne nette proche de 20 millions d'euros, garantissant ainsi sa capacité à investir dans l'avenir.

### Un budget équilibré et responsable

Grâce à des mesures d'économies identifiées et validées lors d'un séminaire des élus en janvier 2025, Orléans Métropole parvient à maintenir un budget équilibré tout en limitant l'encours de la dette. La capacité de désendettement est estimée entre 7 et 8 ans, assurant ainsi une gestion financière prudente et responsable.



Germain FOURNIER  
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38  
germain.fournier@orleans-metropole.fr

## Les projets d'investissements inscrits au budget 2025

Les dépenses d'investissements du budget principal sont proposées à hauteur de 119,6 M€ et comprennent notamment :

- La gestion de l'espace public, les voiries communales et intercommunales et les itinéraires cyclables (44,1 M€) financés à hauteur de 4,6 M€ par des fonds de concours des communes ;
- Les travaux de l'université Madeleine : 25,3 M€ ;
- Les investissements au titre de l'environnement, du plan climat et de la gestion des risques pour 7,4 M€ comprenant 4 M€ de travaux de rénovation de l'éclairage public ;
- La gestion des déchets : 3,6 M€ ;
- L'acquisition du site Duralex avec un premier versement de 3,4 M€ ;
- Les travaux d'aménagement pour l'ANRU 2 : 3 M€ ;
- Des études, de la maîtrise d'œuvre ainsi que l'acquisition des locaux de la poste dans le cadre de la requalification des mails : 3 M€ ;
- Les investissements pour l'accueil des Grandes écoles : 2,9 M€ ;
- Les travaux sur Interives : 2,3 M€ ;
- Les investissements au titre du parc de Loire : 1,5 M€ ;
- L'habitat logement : 2,4 M€ ;
- Des travaux sur les parcs d'activités : 1,8 M€ ;
- Des investissements d'entretien et de construction au titre de la politique des gens du voyage : 1,1 M€ ;
- Les risques inondation pour 0,9 M€ ;
- L'acquisition de réserves foncières (0,5 M€).

Les dépenses d'investissement des budgets annexes sont proposées à hauteur de 38,7 M€, les principaux projets concernent :

- Les travaux structurants et courants sur les réseaux d'assainissement : 6,9 M€ ;
- Les travaux courants pour la mobilité : 4,2 M€ ;
- Les travaux courants sur les réseaux d'eau potable : 1,8 M€ ;
- La rénovation des abris de tramway de la ligne A : 1,7 M€ ;
- Les travaux sur les STEP : 1,6 M€ ;
- Le déploiement de la télérelève : 1,4 M€.

### **Serge GROUARD, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole**

Dans un contexte national et international avec des évolutions très incertaines, et inquiétantes sur le plan commercial notamment, ce budget a été construit avec le sérieux indispensable, la prudence nécessaire et une ambition forte pour notre territoire. Ce budget a fait l'objet de nombreuses concertations, échanges, et débats, de sorte que les demandes et les attentes de chaque élu ont été pris en compte dans ce contexte rendu extrêmement contraint du fait des ponctions de l'État. C'est un véritable tour de force que nous sommes parvenus collectivement à relever et je m'en réjouis. Ainsi, nous maintenons un très fort investissement n matière de transition écologique et énergétique, de proximité ou encore d'attractivité, le tout sans augmenter la fiscalité et en stabilisant la dette. Ce budget est équilibré, ambitieux et responsable., et il apportera sa pierre au rayonnement de notre territoire métropolitain.



orleans-metropole.fr

**Germain FOURNIER**  
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

**02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38**  
germain.fournier@orleans-metropole.fr